

Bientôt un vaccin contre le pneumocoque au Burundi

PANA, 14 septembre 2011 Bujumbura, Burundi - Un nouveau vaccin contre le pneumocoque va être introduit à partir du 20 septembre prochain dans la vaccination de routine pour protéger les enfants de moins de cinq ans des maladies pulmonaires qui seraient responsables de 10% des décès dans cette catégorie vulnérable de la population burundaise, a appris la PANA de source médicale à Bujumbura. Les Infections respiratoires aiguës (IRA) représenteraient au Burundi la deuxième cause de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans, après le paludisme, dit la ministre burundaise de la Santé publique et de la Lutte contre le VIH/SIDA, Mme Sabine Ntakarutimana.

Parlant des bienfaits du nouveau vaccin, la ministre a rappelé que les pays développés ont pu diminuer de manière sensible les cas de pneumonies à pneumocoque grâce au vaccin antipneumococcique. Sur le continent africain, l'Afrique du Sud a été le premier pays à introduire le vaccin dans le calendrier vaccinal de routine, le Rwanda et la Gambie ont suivi, en 2009, tandis que le Cameroun et la République démocratique du Congo sont mis à partir de cette année. Dans le cadre de la stratégie nationale de santé infantile et maternelle, le gouvernement burundais a encore à son actif la gratuité des soins de santé aux enfants de moins de 5 ans et celle des frais d'accouchement. Mais le gouvernement doit encore engager une course contre la montre et investir beaucoup plus pour arriver, cette fois, à l'ultime objectif d'une diminution de deux tiers de la mortalité des enfants de moins de 5 ans à l'horizon 2015, estime-t-on dans les milieux médicaux à Bujumbura.